

VOIE TECHNOLOGIQUE

Série STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Droit et économie

ENSEIGNEMENT
SPÉCIALITÉ

COMPRENDRE LES CHOIX D'UTILISATION DES REVENUS LES PROPENSIONS À CONSOMMER ET À ÉPARGNER

Préconisations pour la séquence proposée

Dans cette séquence, il a été fait le choix de ne travailler que sur l'épargne et la répartition du revenu, pas sur la notion de patrimoine. L'étude du patrimoine, et notamment de sa répartition, nécessitera une autre séquence pédagogique.

Nous attirons l'attention sur le vocabulaire économique de la partie du programme traitée dans cette séquence. **Les notions et les capacités sont exprimées à la fois sur un plan macro-économique et sur un plan micro-économique. Il s'agit de bien faire attention à la correspondance entre les deux :** ainsi, la notion de taux d'épargne (macro) est à relier à la capacité « calculer et interpréter les propensions moyenne [...] à épargner » (micro). La notion de propension à consommer (micro), pourra être déclinée à un niveau macro.

Mots-clés

Propensions ; déterminants ; consommation ; épargne.

Références au programme

Programme d'économie de première STMG.

Thème 3 : Comment les ménages décident-ils d'affecter leur revenu ?

III. 3 L'arbitrage entre consommation et épargne.

Contexte et finalités : Le revenu disponible des ménages est réparti entre consommation et épargne. Les variables économiques, sociales et démographiques affectent cet arbitrage.

Connaissances

Notions principales : la propension à consommer ; le taux d'épargne.

Notion connexe : les déterminants de l'épargne.

Capacités

L'élève est capable de :

- calculer et interpréter les propensions moyennes et marginales à consommer et à épargner ;
- d'interpréter un tableau statistique des répartitions du revenu.
- Cette séquence permet également à l'élève d'identifier les déterminants de l'épargne.

Objectifs et place dans la progression

Temps prévisionnel

La séquence présentée est praticable en deux heures (une ou deux séances selon l'organisation de la classe). Elle se présente sous trois étapes successives dont l'ordonnancement est à respecter. Les calculatrices sont nécessaires.

Objectifs pédagogiques

Comme pour d'autres séquences illustratrices du programme d'économie de première STMG, les objectifs pédagogiques présentent une dimension calculatoire avec une accoutumance aux chiffres afin de préparer l'élève aux usages de l'apprentissage de l'économie dans l'enseignement supérieur.

Objectif 1 : calculatoire. La maîtrise du calcul de pourcentages et de taux d'évolution est indispensable à la réussite en STMG.

Objectif 2 : de lecture de tableaux de chiffres et d'utilisation de statistiques. Les élèves doivent être accoutumés à manier les données. Les enseignants doivent privilégier les sources de première main, telles que celles issues de l'INSEE. Les retraitements journalistiques ne sont pas suffisants pour l'étude chiffrée de l'économie en STMG.

Objectif 3 : de compréhension de l'impact des revenus sur l'épargne des ménages.

Progression pédagogique et prérequis

Nous recommandons de commencer le thème 3 par l'étude de l'épargne plutôt que par la consommation. Ainsi la présente séquence peut être la séquence d'entrée dans le thème 3.

Les prérequis notionnels sont normalement traités dans le point II.3 (la dynamique de la répartition des revenus) du thème 2 : notions de revenus, d'origine des revenus, de prélèvements obligatoires et in fine de revenu disponible. Des prérequis méthodologiques sont également nécessaires. L'accoutumance aux données statistiques (voir séquence sur le PIB et la comptabilité nationale à propos du thème 2) sera renchérie par l'étude de cette séquence.

Retrouvez éduscol sur :



Description des activités

Énoncé - document de travail donné aux élèves

Étape 1

Introduction aux propensions moyennes et marginales à consommer et à épargner

Imen et Patrick forment un ménage qui gagnait en 2010, 25 000 euros par an. Sur ces 25 000 euros, ils en consommaient 22 500 et en épargnaient 2 500.

Aujourd'hui, ils gagnent 50 000 euros par an. Ils consomment 40 000 euros et en épargnent 10 000.

Annexe : aide aux calculs

- Taux d'épargne ou propension moyenne à épargner = $(\text{Montant épargné} / \text{Revenu disponible}) \times 100$
- Taux de consommation ou propension moyenne à consommer = $(\text{Montant consommé} / \text{Revenu disponible}) \times 100$
- Propension marginale à épargner = $(\text{Variation du montant épargné sur une période } N / \text{Variation du revenu disponible sur une période } N) \times 100$
- Propension marginale à consommer = $(\text{Variation du montant consommé sur une période } N / \text{Variation du revenu disponible sur une période } N) \times 100$

Le plus du professeur

Les termes à employer doivent respecter la différence des champs sémantiques de la micro-économie et de la macro-économie.

Le « taux d'épargne » est du domaine de la macro-économie ; la « propension moyenne à épargner » de la micro-économie (idem pour la propension et le taux de consommation).

L'utilisation de l'un ou de l'autre des termes doit être fonction du niveau de réflexion (selon si on lit les données d'un pays, d'un secteur institutionnel ou si on se place au niveau d'un individu, d'un ménage).

Par abus de langage, on parle de « propension à consommer » et de « taux d'épargne » quel que soit le niveau de réflexion.

Mission à accomplir :

Calculer :

1. La propension moyenne à épargner du ménage en 2010.
2. La propension moyenne à épargner du ménage aujourd'hui.
3. La propension moyenne à consommer du ménage en 2010.
4. La propension moyenne à consommer du ménage aujourd'hui.
5. La propension marginale à épargner du ménage entre 2010 et aujourd'hui.
6. La propension marginale à consommer du ménage entre 2010 et aujourd'hui.

Définir :

7. Les propensions moyennes à épargner et à consommer.
8. Les propensions marginales à épargner et à consommer.

Déterminer l'impact de la hausse du revenu sur le comportement d'épargne.

Retrouvez éducol sur :



Étape 2

L'impact du revenu sur le taux d'épargne : une vision macro-économique

Montant moyen annuel par ménage en 2011 en euros	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Revenu disponible brut	21 919	31 406	39 822	50 424	82 846	45 283
Dépense de consommation	21 258	29 571	35 113	43 665	58 134	37 548
Épargne brute	661	1 835	4 709	6 759	24 712	7 735
Taux d'épargne (en %)						

Données 2011, INSEE 2017

Note de lecture : Q1 représente les 20 % des ménages les plus pauvres, Q2, les 20 % suivants, jusqu'à Q5 qui représente les 20 % des ménages les plus aisés.

Mission à accomplir :

1. Calculer le taux d'épargne pour chaque quintile.
2. Comparer les taux d'épargne des cinq quintiles et montrer si l'arbitrage consommation épargne dépend du revenu.

Étape 3

Le taux d'épargne dépend d'autres facteurs

Montant moyen annuel par ménage en 2011 en euros	Moins de 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus	Ensemble MÉNAGES ordinaires
Revenu disponible brut	30 100	48 148	56 081	54 975	43 330	33 503	45 283
Dépense de consommation	29 198	42 412	44 774	41 422	38 446	27 086	37 548
Épargne brute	902	5 736	11 307	13 553	4 884	6 418	7 735
Taux d'épargne (en %)							

Données 2011, INSEE 2017

Retrouvez éducol sur :



Montant moyen annuel par ménage en 2011 en euros	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises et professions libérales	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble actifs	Ensemble retraités	Autres inactifs	Ensemble MÉNAGES ordinaires
Revenu disponible brut	50 441	86 827	75 775	52 120	37 930	41 101	54 233	33 178	25 890	45 283
Dépense de consommation	39 370	55 423	59 358	44 724	33 796	34 011	43 377	30 896	20 372	37 548
Épargne brute	11 071	31 405	16 418	7 396	4 133	7 090	10 856	2 282	5 518	7 735
Taux d'épargne (en %)										

Données 2011, INSEE 2017

Mission à accomplir :

1. Compléter les deux tableaux ci-dessus en calculant les taux d'épargne.
2. En déduire qu'il existe d'autres facteurs que le revenu qui déterminent l'arbitrage consommation-épargne dans le partage du revenu.

Consignes et organisation pratique

Il est essentiel que les élèves effectuent eux-mêmes les quelques calculs : à la calculatrice (pour savoir utiliser les fonctions de leurs calculatrices) ou via un tableur. C'est par ailleurs l'occasion de les accoutumer à l'utilisation des fonctionnalités usuelles des calculs sous tableur. Le cours d'économie, au même titre que les autres cours, a une responsabilité de formation de l'élève à tous les outils numériques.

Éléments de réponse

Étape 1

Introduction aux propensions moyennes et marginales à consommer et à épargner

Calculer :

1. La propension moyenne à épargner du ménage en 2010.
2. La propension moyenne à épargner du ménage aujourd'hui.
3. La propension moyenne à consommer du ménage en 2010.
4. La propension moyenne à consommer du ménage aujourd'hui.
5. La propension marginale à épargner du ménage entre 2010 et aujourd'hui.
6. La propension marginale à consommer du ménage entre 2010 et aujourd'hui.

Retrouvez éducol sur :



Années	2010	2019
Revenu	25 000 €	50 000 €
Consommation	22 500 €	40 000 €
Épargne	2 500 €	10 000 €
Propension moyenne à consommer	$(22\,500/25\,000) \times 100 = 90 \%$	$(40\,000/50\,000) \times 100 = 80 \%$
Propension moyenne à épargner	$(2\,500/25\,000) \times 100 = 10 \%$	$(10\,000/50\,000) \times 100 = 20 \%$
Propension marginale à consommer	$[(40\,000 - 22\,500)/(50\,000 - 25\,000)] \times 100 = 70 \%$	
Propension marginale à épargner	$[(10\,000 - 2\,500)/(50\,000 - 25\,000)] \times 100 = 30 \%$	

Définir les propensions moyennes à épargner et à consommer : une propension moyenne à épargner est la part du revenu qui est épargné par le ménage. Dans notre exemple, la propension moyenne à épargner est de 10 % en 2010 et 20 % en 2019. Cela signifie qu'en 2019, 20 % du revenu du ménage était épargné.

Une propension moyenne à consommer est la part du revenu qui est consommé par le ménage. Dans notre exemple, la propension moyenne à consommer est de 90 % en 2010 puis de 80 % en 2019. Cela signifie qu'en 2019, 80 % du revenu était consommé.

Définir les propensions marginales à épargner et à consommer : la propension marginale à épargner est la variation de la part de revenu épargnée quand ledit revenu varie. Dans notre exemple, elle est de 30 %, c'est-à-dire que l'augmentation de revenu entre 2010 et 2019 a été épargnée à hauteur de 30 % : l'épargne est passée de 2 500 € à 10 000 € quand le revenu est passé de 25 000 € à 50 000 € → cela nous fait 7 500 € d'épargne en plus quand le revenu augmente de 25 000 € ($7\,500 = 30 \%$ de 25 000).

La propension marginale à consommer est la variation de la part de revenu consommée quand ledit revenu varie. Dans notre exemple, elle est de 70 %, c'est-à-dire que l'augmentation de revenu entre 2010 et 2019 a été consommée à hauteur de 70 % : 17 500 € consommés en plus quand le revenu augmente de 25 000 €, soit 70 %.

Déterminer l'impact de la hausse du revenu sur le comportement d'épargne : on observe que l'augmentation du revenu participe à augmenter le volume d'épargne, mais pas la propension moyenne à épargner. En effet, on voit dans notre exemple que la propension moyenne à épargner de notre ménage passe de 10 % à 20 % avec l'augmentation du revenu entre 2010 et

Retrouvez éduscol sur :



2019.

Étape 2

L'impact du revenu sur le taux d'épargne : une vision macro-économique

1. Calculer le taux d'épargne pour chaque quintile.

Montant moyen annuel par ménage en 2011 en euros	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Revenu disponible brut	21 919	31 406	39 822	50 424	82 846	45 283
Dépense de consommation	21 258	29 571	35 113	43 665	58 134	37 548
Épargne brute	661	1 835	4 709	6 759	24 712	7 735
Taux d'épargne (en %)	$(661/21\,919) \times 100 = 3,01 \%$	$(1\,835/31\,406) \times 100 = 5,84 \%$	$(4\,709/39\,822) \times 100 = 11,83 \%$	$(6\,759/50\,424) \times 100 = 13,40 \%$	$(24\,712/82\,846) \times 100 = 29,83 \%$	$(7\,735/45\,283) \times 100 = 17,08 \%$

2. Comparer les taux d'épargne des cinq quintiles et montrer si l'arbitrage consommation épargne dépend du revenu.

On constate que plus les individus sont aisés, plus leur taux d'épargne est élevé. On constate l'effet du revenu sur le comportement moyen d'épargne dans la population.

Cela nous montre que le niveau de revenu a un impact certain sur les propensions et épargner des individus. Mais on peut s'interroger sur l'application d'une tendance générale (macro) aux phénomènes particuliers (micro) ; il y a peut-être d'autres facteurs qui peuvent expliquer l'épargne pour chaque ménage.

Étape 3

Le taux d'épargne dépend d'autres facteurs

1. Compléter les deux tableaux ci-dessus en calculant les taux d'épargne.

Montant moyen annuel par ménage en 2011 en euros	Moins de 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus	Ensemble Ménages ordinaires
Revenu disponible brut	30 100	48 148	56 081	54 975	43 330	33 503	45 283
Dépense de consommation	29 198	42 412	44 774	41 422	38 446	27 086	37 548
Épargne brute	902	5 736	11 307	13 553	4 884	6 418	7 735
Taux d'épargne (en %)	3,00 %	11,91 %	20,16 %	24,65 %	11,27 %	19,15 %	17,08 %

Retrouvez éduscol sur :



Montant moyen annuel par ménage en 2011 en euros	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises et professions libérales	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble actifs	Ensemble retraités	Autres inactifs	Ensemble Ménages ordinaires
Revenu disponible brut	50 441	86 827	75 775	52 120	37 930	41 101	54 233	33 178	25 890	45 283
Dépense de consommation	39 370	55 423	59 358	44 724	33 796	34 011	43 377	30 896	20 372	37 548
Épargne brute	11 071	31 405	16 418	7 396	4 133	7 090	10 856	2 282	5 518	7 735
Taux d'épargne (en %)	21,95 %	36,17 %	21,67 %	14,19 %	10,90 %	17,25 %	20,02 %	6,88 %	21,31 %	17,08 %

2. En déduire qu'il existe d'autres facteurs que le revenu qui déterminent l'arbitrage consommation-épargne dans le partage du revenu.

On peut constater que le revenu n'est pas la seule variable expliquant l'arbitrage entre l'épargne et la consommation. En effet, des variables démographiques (âge) et sociales (profession) ont également un impact sur cet arbitrage.

On constate que le taux d'épargne augmente avec l'âge, or cela ne correspond pas toujours à une augmentation du revenu. En particulier, on constate que l'épargne est particulièrement faible pour les moins de 30 ans qui déséparnent probablement investir dans leurs études alors qu'elle est particulièrement élevée pour les plus de 70 ans, probablement car ils épargnent pour un motif de transmission (héritage).

On constate également que les professions nécessitant une forte capacité d'autofinancement ont un taux d'épargne plus élevé que les autres professions relativement à leur revenu (agriculteurs et artisans, chefs d'entreprises...). On peut également faire ce constat pour les ménages les plus précaires, notamment les inactifs, et un degré moindre les ouvriers.

On constate en fonction de l'âge et de la profession que les motifs de transmission, d'investissement et de précaution sont à prendre en compte lorsqu'on étudie l'arbitrage consommation-épargne.

Au-delà de l'activité

Suite possible - idées de séquences

À la suite de cette séquence, il est possible de poursuivre l'étude des déterminants de l'épargne pour aller vers l'explication du lien épargne/revenu/patrimoine et l'interprétation de tableaux statistiques des répartitions du patrimoine.

Nous recommandons d'étudier les déterminants de la consommation ensuite. L'avantage de les faire après l'épargne et le patrimoine est que les revenus du patrimoine peuvent être intégrés à la réflexion sur la part consommée du revenu. Le thème 3 peut se poursuivre ensuite avec toute la dimension pouvoir d'achat et structure de consommation.

Retrouvez éducol sur :

